



12, boulevard Réaumur - BP 27 - 85001 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Tél. 02 51 36 51 42 Email : cse-cavac@cavac.fr

Procès-verbal du CSE Comité Social et Économique UES CAVAC du mardi 14 janvier 2025

Étaient présents :

Olivier JOREAU, Directeur Général, Président du Comité Social et Économique,
Isabelle JASLET, Directrice des Ressources Humaines.

Et les membres du CSE dont les noms suivent :

Sylvie ANGIBAUD, membre titulaire CFTC,
Francis AUGIZEAU, membre titulaire CFTC
Gaetan BARBÉ, membre titulaire CFDT,
Edouard BARREIRO, membre titulaire CFDT,
Thierry BOURSEGUIN, membre suppléant CFDT,
Cédric CHARPIN, membre titulaire CFDT et secrétaire du CIE,
Sébastien CHIRON, membre suppléant CFDT,
Didier DERVÉ, membre titulaire CFTC,
Olivier DUCEPT, membre titulaire CFDT,
Sébastien FAUCHET, Représentant Syndical CFDT,
Jean-Michel FOULONNEAU, membre suppléant CFDT,
Nicolas LARDIERE, membre suppléant CFTC,
Pascal LAUNAY membre titulaire CFDT et Secrétaire de la commission formation,
Julien LAURENT, membre suppléant CFTC,
Jean-Paul MARTIN, membre titulaire CFDT,
Alexandre PANNETIER, membre titulaire CFDT et Secrétaire du CSE,
Fatima RASSINOUX, membre suppléante CFDT.

Étaient excusés :

David BESSE, membre titulaire CFDT, remplacé par Jean-Michel FOULONNEAU
Fabrice BOCQUIER, membre suppléant CFDT et Trésorier adjoint du CSE,
Pierre BOISSINOT, membre titulaire CFDT, remplacé par Fatima RASSINOUX
Jean-Christophe BONNIN, membre titulaire CFTC,
Carole COUTON, membre titulaire CFTC, remplacée par Nicolas LARDIERE,
Pascal DASSONVILLE, Représentant Syndical CFTC,
Audrey DRAPEAU, membre titulaire CFDT et Secrétaire de la commission SSCT,

Angélique DUPLAT, membre titulaire CFDT, remplacée par Sébastien CHIRON,
Julien DUMOUTIER, membre titulaire CFDT,
Patrick FAUCHER, membre titulaire CFDT,
Fabrice GUEDON, membre titulaire CFDT,
Sylvain LAIR, membre titulaire CFDT, Trésorier du CSE et de la commission CIE,
Muriel MICELAN, membre titulaire CFDT et Secrétaire adjointe du CSE,
Séverine PIEDNOIR, membre titulaire CFDT,
Virginie RENAUD, membre titulaire CFDT,
Gaylord ROGER, membre titulaire CFDT.

Ordre du jour du CSE :

Réunion CSE : 14h00 :

1. Approbation des procès-verbaux :

- 1.1. Approbation du PV du CSE du 11 décembre 2024 ;
- 1.2. Approbation du PV du CSE-SSCT du 11 décembre 2024.

2. Missions économiques, sociales et environnementales :

- 2.1. Activités Groupe CAVAC : Point des différentes activités du groupe arrêté à fin décembre ;
- 2.2. Conseil d'administration : Principaux sujets abordés lors de réunion du 13 janvier ;
- 2.3. Personnel UES CAVAC :
 - 2.3.1. Point sur les entrées et sorties depuis le 1er septembre 2024 ;
 - 2.3.2. Demande de cartographie des postes ouverts.
 - 2.3.3. Point sur les actions spécifiques engagées pour les métiers en tension.
- 2.4. Modulation et compteurs heures ARC, saisonniers,
 - 2.4.1. Pouvons-nous avoir l'état des compteurs de modulation arrêté à fin décembre ?
 - 2.4.2. Pouvez-vous nous donner les tableaux des heures supplémentaires pour les ARC ?
 - 2.4.3. Pouvez-vous nous transmettre les tableaux récapitulatifs des heures effectuées par les saisonniers ?
- 2.5. Action prévention Mutualia : Point à date des inscriptions.

3. Fonctionnement du CSE :

- 3.1. CIE : retour sur la réunion du 12 décembre ;
- 3.2. Agenda des réunions CSE du 2^{ème} semestre.

4. Questions diverses :

- 4.1. Dans le cadre de la réorganisation au sein du service SRH, pouvez-vous nous précisez les missions et les modifications de fonction ?
- 4.2. Il a été créé un comité exécutif, pouvez-vous nous précisez le cadre de son fonctionnement ?

4.3. Les structures stockage avec séchoir ont fait une campagne exceptionnelle à l'automne : volume, conditions de travail extrêmes, pannes, nettoyages, réparations. L'AEC est aussi concerné par une présence soutenue. À ce titre, comme cela a été fait dans d'autres domaines de la coopérative, le personnel concerné est demandeur d'une prime exceptionnelle. Avez-vous prévu des mesures à ce sujet ?

5. Réclamation CSE :

5.1. CFDT :

- 5.1.1. Les heures de délégations des élus CDSA impactent les comptes de résultat des magasins et les privent de pouvoir faire appel à du renfort à certaines périodes de l'année. Pouvez-vous faire le nécessaire pour affecter ces heures à un compte général CDSA plutôt qu'à ceux de magasins ?
- 5.1.2. Point classification : reprise des réunions le 16 janvier 2025, où en sommes-nous ?

Début de la réunion CSE : 14h00

1. Approbation des procès-verbaux :

1.1. Approbation du PV du CSE du 11 décembre 2024

Isabelle JASLET propose quelques modifications de forme. Elle revient notamment sur la réponse de la direction à la suite de la prise de parole de la CFDT en début de réunion. Il est rappelé l'importance de la gouvernance de la coopérative par les agriculteurs. Par le passé, les élus avaient, à plusieurs reprises, regretté que sur certains gros projets, le conseil d'administration décide définitivement avant que le CSE ne soit consulté pour avis. Nous essayons toujours de donner l'information de façon concomitante, mais il est rappelé que rien ne peut se faire sans l'aval du conseil. Elle indique qu'il n'y aura pas de changement de fonctionnement sur cet aspect.

Sur l'aspect gouvernance, Pascal LAUNAY, qui siège au conseil d'administration de la MSA, informe que les avis du CSE sont lus en amont des prises de décision, pour les dossiers d'importance. C'est, selon lui, important et cela représente un vrai plus pour prendre des décisions. On peut comprendre que les administrateurs aient la primeur de l'information, mais au moment de la décision finale, il serait intéressant que le CA puisse être informé de l'avis du CSE. C'est en principe l'ordre prévu par le Code du Travail.

Isabelle JASLET revient sur le passage concernant une possible demande de dérogation pour les TAE au moment de la PAC. Elle confirme qu'une telle demande ne serait pas possible.

Pascal LAUNAY informe avoir contacté l'inspection du travail sur cette question et avoir reçu un début de réponse. L'inspecteur confirme que la situation décrite relève plus d'un souci d'organisation que d'une problématique saisonnière encadrée par le code rural et le code du travail. Pour autant, il informe que la CAVAC peut toujours déposer une demande argumentée. Cette dernière devra être accompagnée de l'avis du CSE.

Elle apporte quelques modifications de formes sur l'intervention d'Éric CARTIER. Elle revient sur les dépassements horaires et souligne le bénéfice de l'e-badgeage. Elle évoque la complexité pour 3 managers d'être partout sur le terrain et s'interroge sur le recours à des relais sur place pour gérer les équipes. C'est quelque chose qui est à travailler.

Les élus CFDT sont favorables à avoir plus de proximité dans le management et réaffirment leur position favorable sur la mise en place du e-badgeage.

Isabelle JASLET relance la question du paiement anticipé des soldes d'heures déjà discutée lors de la dernière réunion et rappelée par mail le 20 décembre.

La CFDT informe qu'elle a déjà donné son accord par retour de mail en date du 7 janvier. Après lecture de la réponse de la CFDT, Isabelle JASLET interroge les représentants CFTC. Tout en informant qu'ils n'ont pas eu le temps de se concerter, ces derniers confirment également leur accord et valident la proposition de la Direction.

Des précisions sont apportées sur le passage concernant les médailles du travail.

Sans aucune autre remarque, le PV est approuvé à l'unanimité.

1.2. Approbation du PV du CSE-SSCT du 11 décembre 2024

Isabelle JASLET informe qu'une rencontre est programmée avec des préveteurs de la MSA autour de la question sur la sécurité lors des chargements chez les sociétaires pour les chauffeurs bétaillères.

Pascal LAUNAY confirme ces propos. La rencontre portera sur les conditions de chargement. Participeront à cette réunion, Guillaume JUILLET et Marie-Anne ROBIN, préveteurs MSA, ainsi que des membres de la commission SSCT, en plus du service sécurité CAVAC.

Isabelle JASLET apporte une précision sur les analyses d'air au Central Appro.

Pascal LAUNAY revient sur la demande de rendez-vous RH pour un chauffeur qui souhaite échanger sur la problématique de l'organisation des tournées à Bovinéo. Nous n'avons pas eu de retour pour la programmation de cet échange.

Nous souhaitons, au préalable, étudier les disques des chauffeurs. Nous n'avons pas constaté de dépassement ou d'anomalie indique Isabelle JASLET. Nous nous interrogeons au sujet de cette demande, c'est pour ça que nous n'avons pas fait de retour.

Nous avons été interpellés sur ce sujet. Il est important de faire toute la lumière autour de cette question de l'organisation des tournées et de la transmission de ces dernières, considère Pascal LAUNAY.

Nous sommes d'accord avec vous reconnaît Isabelle JASLET.

Pascal LAUNAY évoque aussi le fait que les chauffeurs ne connaissent pas leur heure de reprise pour le lendemain matin, avant leur débauche. Cela leur demande de surveiller leur téléphone durant leur repos quotidien en fin de journée vers 18h00 - 19h00. Contrainte importante lorsque vous êtes en horaire décalé, que vous avez travaillé de 2h00 à parfois 14h00. Vous souhaitez vous reposer, tout en gardant un œil pour embaucher le lendemain. En tout cas facteur de risque pour les accidents.

C'est un historique issu des chauffeurs GEO explique Isabelle JASLET. Quand ils partaient le matin, c'étaient eux qui confirmaient leur tournée et appelaient les agriculteurs pour les prévenir de leur passage, contrairement aux ex-GPVB qui souhaitaient avoir un planning la veille. Il n'y a pas d'autres solutions que de leur confirmer l'organisation de la tournée la veille.

La planification se fait en lien avec les besoins des abattoirs. Il n'y a pas de surprise à avoir, souligne Pascal LAUNAY. On devrait pouvoir avoir une planification à 24 heures et donc avoir des prévisions la veille avant que le conducteur ne débauche. Il réaborde aussi les temps de chargement et de déchargement qui sont parfois mal évalués.

Nous allons enquêter et nous en reparlerons ensemble précise Isabelle JASLET.

Sans aucune autre remarque, le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Missions économiques, sociales et environnementales :

2.1. Activités Groupe CAVAC : Point des différentes activités du groupe arrêté à fin décembre

➤ Céréales :

Certains sites ont été ouverts à la collecte pendant la période des fêtes de fin d'année. Uniquement ceux qui étaient adossés à un magasin. Cela a été apprécié par les sociétaires informe Olivier JOREAU. L'objectif était de limiter le nombre de personnel mobilisé. 1 500 tonnes de maïs ont pu être collectées sur cette période. Il resterait entre 5 000 et 6 000 tonnes à collecter. Au global, nous devrions atteindre les 200 000 tonnes de maïs collectées avec les livraisons des stockeurs.

➤ PVS :

Nous avons de gros problèmes de germination sur les maïs semences à cause de la météo. Nous avons 700 ha pour lesquels nous avons des inquiétudes. À ce jour, l'assureur estime qu'il n'est pas responsable sur ces aspects de germination et refuse la prise en charge. Une rencontre est prévue entre des représentants des producteurs et ce dernier. Quoi qu'il arrive, au-delà des enjeux de rémunération pour les producteurs, ce problème de qualité aura un enjeu financier important pour la CAVAC.

Avons-nous aussi les mêmes problèmes sur le tournesol, demande Jean-Michel FOULONNEAU ?

Nous sommes à priori moins impactés mais nous en saurons plus prochainement une fois que les lots seront triés et analysés.

L'autre sujet du moment concerne le chanvre. Le principal fournisseur de semences, HEMP IT, a lui aussi rencontré des problèmes de récoltes. Il a annoncé très récemment que 30 % des commandes ne pourraient être honorées. Nous ne pourrions planter que 2 000 ha sur les 3 000 ha prévus. Nous sommes en recherche de solution avec SEMAE qui est l'organisme qui suit les semences au niveau de l'interprofession. Une des pistes de solution serait de pouvoir utiliser du chènevif bio, mais il nous faut l'autorisation du ministère.

En légumes, l'activité du moment ne nous permet pas de trier tous les volumes. Nous allons avoir recours à de la sous-traitance notamment auprès de la CUMA La Trieuse et la CAPL.

➤ Productions animales :

Au global, les marchés sont stables. Le manque d'animaux, accentué par la déprise dans certaines régions, maintient les cours à de bons niveaux.

En volaille, il y a une bonne dynamique, avec un retour de la consommation. La crise sanitaire en Europe de l'Est nous a été favorable, avec un retour des clients allemands et hollandais.

➤ CDSA :

Nous résistons bien par rapport aux autres régions. Nous sommes à + 5 % sur les GV sur le mois de décembre. Seuls les Agrivillages décrochent en lien avec le recul de l'activité pellet.

J'ai entendu dire que TERACT serait vendeur de ses magasins, confirmez-vous cette information demande Alexandre PANNETIER ?

« *C'est un secret de polichinelle* » mais nous vous confirmons cette information concède Olivier JOREAU. Ils souhaitent se désengager de son réseau Gamm Vert et se recentrer sur la franchise.

Cela devrait nous ouvrir des opportunités et nous avons déjà abordé cette question, mais sans avoir de réponse précise signale Alexandre PANNETIER.

Nous regardons le dossier mais à ce stade aucune décision n'est prise.

➤ Biomateriaux :

Léger retrait sur l'activité, - 2 %. Il n'y a pas d'évolution majeure depuis le mois dernier. Le marché du bâtiment reste compliqué.

2.2. Conseil d'administration : Principaux sujets abordés lors de la réunion du 12 janvier

Olivier JOREAU informe que la première partie a été élective. Il n'y a pas de changement au niveau de la présidence. Un nouveau poste de vice-président a été ouvert. C'est Mickael FUZEAU qui a été élu. Il est originaire des Deux-Sèvres et également Président de la commission RSE.

Il informe que l'animation du bureau et du conseil d'administration sera assurée par Franck BLUTEAU président-délégué. En effet, Jérôme CALLEAU a souhaité se mettre en retrait sur cette partie afin de se concentrer sur ses engagements INVIVO. Cela ne remet pas en cause sa participation aux réunions. Il reste le président de la coop.

Cela veut-il dire que vous avez connaissance du moment du départ de Jérôme CALLEAU demande Alexandre PANNETIER ?

À ce jour, non répond Olivier JOREAU. Il est vrai qu'il pourrait prétendre à un départ en retraite. Tout dépendra de ses missions à INVIVO. Ça peut être dans un an, deux, seul lui le sait.

En plus des activités de la coop, un retour sur les résultats des filiales agro-alimentaires a été fait.

Bioporc : sur le mois de décembre, le niveau d'activité est comparable à celui de N-1. Nous avons réussi à atteindre un EBE (Excédent Brut d'Exploitation) positif sur l'année. Les mesures prises portent leurs fruits.

Biofournil : on constate une reprise aussi bien dans les GMS que dans les réseaux spécialisés.

Catel Roc : progression de + 2.7 % en retrait par rapport aux mois précédents. Ça progresse toujours mais moins vite.

Atlantique Alimentaire : On constate la même dynamique que pour Catel Roc.

Olvac : belle progression qui s'explique par la reprise de la consommation du bio chez Carrefour qui est un de nos plus gros clients.

La Coopine : nous avons réussi à nous faire référencer au Leclerc d'Olonne ce qui nous ouvre des opportunités localement. A noter aussi qu'un partenariat a été conclu avec la CAPL pour produire de la bière. Cela nous amènera des volumes et donc nous permettra d'écraser nos charges fixes.

Enfin le conseil s'est terminé sur un retour sur l'organisation et la tenue de l'AG plénière CAVAC du 13 décembre.

2.3. Personnel UES CAVAC :

2.3.1. Point sur les entrées et sorties depuis le 1er septembre 2024 ;

Récapitulatif des mouvements par « grand » service :

Services	Entrées :	Sorties :	Commentaires
CAVAC Distribution :	6	7	
CAVAC Fougeré - usine d'aliment	2	3	
Structures spécialisées	1	0	
Bovinéo :	1	0	
Ajonc :	2	0	
Challans :	1	0	
Biomateriaux support	2	1	
Biomateriaux usine Ste Gemme	3	3	
Logistique - Central - Garage :	1	2	
Siège Social (services supports) :	10	8	
Station PVS (Semences Légumes) :	5	4	
AEC	1	1	
Terrain :	6	5	
VSN :	1	0	
Val de Sèvre :	1	1	
Vertys :	2	2	
Total des Mouvements :	45	37	

Edouard BARREIRO fait remarquer qu'il reste encore 7 à 8 postes à pourvoir sur le site de PVS et que si on regarde les entrées et sorties cela ne se remarque pas.

En dehors des informations complémentaires sur le fait que la personne sortie a été remplacée, il nous manque les postes encore ouverts au recrutement soulignent les élus CFDT.

Isabelle JASLET entend la demande des élus. Elle transmettra ces infos aux élus.

Jean-Paul MARTIN remonte les inquiétudes des collègues à la suite du départ de Stanislas, d'autant plus que nous arrivons dans une période importante pour la motoculture. Son travail était reconnu et son départ est vraiment préjudiciable.

2.3.2. Demande de cartographie des postes ouverts.

Voir point 2.3.1.

2.3.3. Point sur les actions spécifiques engagées pour les métiers en tension.

Nous avons toujours les mêmes problématiques sur certains métiers comme les électromécaniciens indique Isabelle JASLET. Elle informe qu'une action avait été mise en place avec une école pour de la formation. Elle souhaiterait pouvoir former, en interne, des personnes qui font de la maintenance de premier niveau afin de les faire progresser. Certes, ça aura un coût et ça demande un investissement, mais elle estime que cela vaut vraiment le coup de capitaliser dessus. L'objectif n'est pas d'en faire des agents de maintenance à temps plein mais de pouvoir suppléer dans certaines situations.

2.4. Modulation et compteurs heures ARC, saisonniers,

2.4.1. Pouvons-nous avoir l'état des compteurs de modulation arrêté à fin décembre ?

Etiquettes de lignes	Moyenne	Mini	Max.	Écartype	Somme
AGRIVIA TRANSPORT	101,03	-27,55	231,40	72,78	4 849,46
CAVAC ARV	49,75	-2,00	88,00	39,14	199,00
CAVAC BIOMATERIAUX	39,40	2,50	61,75	25,85	157,58
CAVAC BOVINEO	96,30	-11,66	208,00	54,45	2 311,08
CAVAC ENTRETIEN CONSTRUCTION	64,65	23,25	116,25	27,05	1 357,58
CAVAC EPESSES PP DE TERRE	47,90	-66,00	128,75	60,54	479,00
CAVAC LA ROCHE AJONCS ALLOTEMENT	69,11	27,75	124,25	41,31	345,55
CAVAC PVS	98,98	-75,29	189,91	52,03	7 225,53
CAVAC REAUMUR (CPLB)	27,55	-19,75	66,25	26,69	330,62
CAVAC SIEGE SOCIAL	9,23	-2,67	34,08	16,92	36,92
CAVAC SITE FOUGERE - LABO	97,90	63,00	159,00	42,44	489,50
CAVAC CENTRAL APPRO	19,28	-104,50	101,55	46,93	424,06
CAVAC SITES FOUGERE - USINE	57,63	-72,25	125,50	45,31	2 074,83
CAVAC SITES STE GEMME - USINE	53,10	-28,67	138,25	39,43	2 389,50
CAVAC STRUC.SPEC	93,05	-12,50	214,50	61,00	4 652,68
CAVAC TERRAIN	92,85	-7,81	242,18	58,70	4 828,19
VERTYS	3,33	1,00	5,50	2,25	10,00
Total général	76,94	-104,50	242,18	58,58	32 161,08

Vous aviez fait une remarque sur le compteur d'une personne au Central Appro qui est fortement négatif. Il s'agit d'une personne qui est actuellement en arrêt maladie et qui avait tardé à le déclarer explique Isabelle JASLET. Nous allons rectifier le tir. C'est une situation compliquée qui nécessitera sûrement de reporter son compteur négatif.

Pascal LAUNAY fait remarquer les compteurs importants sur la partie transport.

Nous allons en payer une partie et les compteurs vont redescendre en ce début d'année indique Isabelle JASLET. Nous sommes dans une situation similaire à celle de l'année dernière souligne-t-elle.

Sur PVS, les compteurs sont déjà importants et l'activité du moment ne permet pas de pouvoir récupérer souligne Alexandre PANNETIER. Nous resterons vigilants sur l'évolution de ces derniers.

Sur la partie légumes, on demande aux salariés de trier du lundi au samedi complète Julien LAURENT.

Habituellement, il y avait une mutualisation des moyens entre la partie semences et légumes explique Isabelle JASLET. Malheureusement l'activité sur la partie semences ne le permet pas actuellement.

Julien LAURENT explique que la mauvaise qualité des lots de semences nécessite plus de travail. Nous sommes dans l'obligation de multiplier les tris et cela est très chronophage. La saison a été totalement folle sur le séchage souligne Pascal LAUNAY. Il faut absolument renforcer les équipes et les compétences, et puis peut-être mieux les valoriser. On fait appel à des compétences bien particulières.

On avait proposé de mettre de la main d'œuvre en plus, notamment sur les séchoirs indique Isabelle JASLET ; mais on nous a expliqué que ce n'était pas possible car les temps de formation étaient trop longs.

Julien LAURENT évoque l'usure du personnel, certains voudraient laisser leur place mais les candidatures ne sont pas légion. Des essais ont été faits avec des salariés en interne, mais ils ne souhaitent pas le refaire l'année prochaine.

Nous sommes vraiment dans une année atypique précise Isabelle JASLET. Il y a eu des essais de formation et nous continuerons.

Il est important de ne pas perdre le personnel et de trouver de nouvelles compétences complète Olivier JOREAU.

Les élus évoquent les cadences. Peu de personnes tiennent à travailler 6 jours sur 7 et en 2x8 durant 6 mois de l'année.

Il faut qu'on ait des compétences et qu'on les garde explique Isabelle JASLET. La mobilité entre les postes est parfois souhaitée par les personnes, mais nous ne l'imposons pas. On pourrait le faire et imposer les salariés de passer par tel ou tel poste, mais ce n'est pas notre vision. Nous voulons que les gens se sentent bien à leur poste.

2.4.2. Pouvez-vous nous donner les tableaux des heures supplémentaires pour les ARC ?

Nous avons demandé aux gens d'e-badger pour ceux qui étaient concernés par la collecte informe Isabelle JASLET. 26 personnes ont continué de pointer. Nous avons payé en moyenne 10 h en plus de ce qui avait déjà été payé. Au total, cela représente 250 heures sur le mois de décembre.

Pascal LAUNAY demande si le pointage continue ?

Non, nous avons arrêté indique Isabelle JASLET. Elle transmettra la synthèse aux élus après la réunion.

2.4.3. Pouvez-vous nous transmettre les tableaux récapitulatifs des heures effectuées par les saisonniers ?

Les élus n'ayant pas reçu les informations, celles-ci le seront après la réunion. Elles feront l'objet de commentaires lors de la prochaine réunion CSE.

2.5. Action prévention Mutualia : Point à date des inscriptions.

Les inscriptions sont peu nombreuses indique Alexandre PANNETIER. Seules 6 personnes se sont inscrites. Devant ce constat, nous proposons d'annuler les conférences en présentiel pour nous recentrer sur une date et sous le format d'un webinaire. Ce dernier se déroulerait le 21 janvier de 11h00 à 12h30. Initialement, 2 dates avaient été retenues.

C'est toujours compliqué de trouver la bonne thématique souligne Pascal LAUNAY. Il évoque certains thèmes abordés notamment en production agricole.

Nous pourrions peut-être pu proposer des thématiques qui avaient fonctionné par le passé, comme le sommeil, le stress suggère Isabelle JASLET.

Pour Alexandre PANNETIER, il est important d'anticiper dès le printemps le choix de la thématique afin de ne pas faire les choses dans la précipitation.

Isabelle JASLET suggère aussi les problématiques autour du dos et la thématique des gestes et postures.

La difficulté est souvent de trouver les partenaires explique Pascal LAUNAY. Se posent aussi des questions matérielles et de coûts pour accompagner un collectif comme la CAVAC. Les formules via des applications informatiques sont parfois plus facile à mettre en œuvre.

3. Fonctionnement du CSE :

3.1. CIE : retour sur la réunion du 12 décembre

Cédric CHARPIN fait un résumé de la réunion. En préambule, il revient sur l'arbre de Noël qui a bénéficié de retours très positifs. Les salariés ont apprécié le spectacle de magie. Il complète que la nouvelle formule de goûter, qui fait appel à des acteurs locaux, a également eu du succès et a généré très peu de déchets.

Lors de la réunion, il a été évoqué la date de l'arbre de Noël. Les élus envisagent pour celui de 2027 de le décaler au dernier week-end de novembre afin d'éviter d'entrer en concurrence avec ceux des écoles.

Un bilan des ventes groupées, réalisées en cette fin d'année, a été fait. Nous constatons une belle progression des ventes sur les parfums et cosmétiques, + 12 %. La vente de chocolat, baisse fortement, - 28 %. Celle de champagne aussi, mais dans une moindre mesure - 13 %.

Pour l'offre sport d'hiver, les membres du CIE ont décidé de proposer une option annulation pour les prochains séjours.

Un point sur les inscriptions à l'offre « zoo de Beauval » a été réalisé. Pour le week-end du 6/7 septembre, nous avons comptabilisé 27 salariés pour un total de 90 personnes inscrites et pour celui du 11/12 octobre, 42 salariés pour un total de 142 personnes. Sur cette deuxième date, une sélection a été nécessaire.

Le CIE a depuis plusieurs années des reliquats de jouets commandés et non réclamés par des salariés. Ceux-ci seront donnés à deux associations : APIJ 49 et ADOT 44. La remise des cadeaux sera faite par Manuella QUETU de Biofournil et Cédric CHARPIN.

Pour conclure, les élus ont validé l'attribution d'une subvention de 300 € à l'association Graines de Z'elle dans le cadre d'une course à pied féminine en 6 étapes à Madagascar (la Madagazelle).

3.2. Agenda des réunions CSE du 2^{ème} semestre

Les dates retenues pour le second semestre sont les suivantes :

CSE-SSCT : la matinée du mardi 9 septembre 2025 à 8h30.

CSE : l'après-midi du mardi 9 septembre 2025 à 14h00.

CSE : la matinée du mercredi 15 octobre 2025 à 8h30.

CSE : l'après-midi du jeudi 13 novembre 2025 à 14h00.

CSE-SSCT : la matinée du jeudi 11 décembre 2025 à 8h30.

CSE : l'après-midi du lundi 15 décembre 2025 à 14h00.

En plus de ces dates, le CSE retient la date du 25 septembre après-midi pour une réunion sur la participation au résultat. Il est précisé que seuls les délégués syndicaux et le secrétaire du CSE sont conviés.

3.3. Absence du secrétaire

Alexandre PANNETIER informe le CSE de son absence durant une quinzaine de jours pour raison personnelle. En son absence, ce sera Muriel MICHELAN, secrétaire adjointe, qui assurera la continuité notamment pour la réunion du mois de février. Il demande à la direction de bien vouloir informer les responsables afin qu'elle puisse assurer cet intérim dans les meilleures conditions. Elle bénéficiera bien entendu du soutien des autres élus pendant cette période.

4. Questions diverses :

4.1.Dans le cadre de la réorganisation au sein du service SRH, pouvez-vous nous précisez les missions et les modifications de fonction ?

Il y a peu de modifications à part pour moi explique Isabelle JASLET. Jacques BOURGEAIS avait beaucoup de missions d'organisation et de rédaction, comme les PV du conseil d'administration. Afin de faciliter les échanges entre Olivier JOREAU et les membres du C.A, je viens en support technique. Isabelle JASLET interviendra avec les présidents des filiales sur des sujets de type organisationnel et dans certains comités de direction où elle assistera Olivier JOREAU ou le remplacera.

Le service a été réorganisé pour qu'elle puisse assumer ces nouvelles missions. L'objectif étant de pouvoir se dégager de dossier individuel au profit de dossiers d'ordre collectif. Pour cela, Angélique LANDREAU-PETÉ nous a rejoint en tant qu'adjointe à la DRH. Son périmètre sera celui du pôle agricole. Céline BORDAGE se focalisera sur les filiales. Alexandre MASSON aura en charge la partie silos-structures spécialisées. Etienne GUERY s'occupera de la partie distribution CDSA mais aussi agricole et VERTYS. Marina TOUZEAU passe à temps plein sur la formation, le développement des compétences, le handicap, la gestion des carrières, etc... Blandine RABILLARD viendra en soutien sur les filiales et la COOP.

Isabelle JASLET rappelle que les choses ne sont pas figées et que chacun peut répondre aux questions de façon transversale.

4.2.Il a été créé un comité exécutif, pouvez-vous nous précisez le cadre de son fonctionnement ?

Ce comité est une création. Il est entré en fonction la semaine dernière. Il se réunira une fois par mois, les vendredis précédents les CA. Il est composé en plus des membres du comité de direction de 5 autres directeurs : Téodor ARITON, Franck SEBILLET, Ludovic BRINDEJONC, Mickael JEGOU et Laurent PASQUIER. Il abordera des sujets transversaux, essentiellement sur la partie COOP.

4.3.Les structures stockage avec séchoir ont fait une campagne exceptionnelle à l'automne : volume, conditions de travail extrêmes, pannes, nettoyages, réparations. L'AEC est aussi concerné par une présence soutenue. À ce titre, comme cela a été fait dans d'autres domaines de la coopérative, le personnel concerné est demandeur d'une prime exceptionnelle. Avez-vous prévu des mesures à ce sujet ?

Nous avions déjà évoqué la partie opérateur, mais il est vrai que la partie maintenance a aussi été très sollicitée souligne Isabelle JASLET. Nous avions craint une usure de nos séchoirs et à ce jour nous sommes relativement confiants.

Heureusement que nous avons une bonne équipe maintenance et cela démontre tout l'intérêt d'avoir les compétences en interne sur du matériel « d'époque » complète Olivier JOREAU.

Isabelle JASLET souligne aussi la fidélité de l'équipe dans un contexte où nous éprouvons des difficultés à recruter. Elle reconnaît que cette compétence doit être revalorisée. Nous savons ce que vaut un technicien de maintenance. Des choses avaient été faites mais en dehors de la prime pour laquelle nous allons réfléchir, nous pensons qu'il faut s'inscrire dans la durée et mieux valoriser ce métier. Ça sera fait par DUE (Décision Unilatérale de l'Employeur). Elle revient aussi sur l'indemnisation de l'astreinte. Elle voudrait proposer un nouveau système mais comme c'est une mention qui est dans un accord qui a été signé avec les organisations syndicales, elle souhaiterait avoir leur accord.

Pour la CFDT, il nous faut digérer l'échec des négociations sur l'harmonisation de l'astreinte souligne Pascal LAUNAY. Nous ne comprenons pas la position de la direction CAVAC. Nous avons fait du bon travail et surtout nous avons respecté le cahier des charges donné à l'ouverture de ces négociations.

Isabelle JASLET évoque aussi sa déception. Nous avions levé tous les points de blocage, sauf un qui concerne 4 personnes.

Sur la grille de salaire, auront-ils le statut de technicien demande Pascal LAUNAY ?

C'est une problématique d'intitulé de poste, plus que de statut précise Isabelle JASLET. Ils souhaitent avoir la dénomination « technicien de maintenance » plutôt que celle d'électromécanicien.

5. Réclamation CSE :

5.1.CFDT :

5.1.1. Les heures de délégations des élus CDSA impactent les comptes de résultat des magasins et les privent de pouvoir faire appel à du renfort à certaines périodes de l'année. Pouvez-vous faire le nécessaire pour affecter ces heures à un compte général CDSA plutôt qu'à ceux de magasins ?

C'est déjà effectif indique Isabelle JASLET. Cependant, cette opération est faite une fois par an, au moment de la clôture des comptes.

5.1.2. Point classification : reprise des réunions le 16 janvier 2025, où en sommes-nous ?

Nous n'avons pas reçu d'ordre du jour pour cette réunion indique Pascal LAUNAY

L'objectif de cette réunion est de se mettre d'accord sur les emplois précise Isabelle JASLET. J'ai suivi vos principes de regroupement souligne-t-elle.

Vous allez peut-être un peu loin dans les regroupements. Nous vous ferons des propositions explique Pascal LAUNAY. Aussi, il est important que les fiches emplois soient le plus exhaustives possible.

Nous les réajusterons ensemble explique Isabelle JASLET. L'objectif est d'avoir tous les éléments qui permettent de comparer les emplois les uns par rapport aux autres.

Elle affirme l'importance de ne pas travailler chacun de son côté mais bien de faire les choses ensemble. Il est important que l'on se mette d'accord car de ça, découlera la grille de salaire.

Depuis la première réunion en 2021 où nous nous sommes mis d'accord sur les filières, il n'y a pas eu de réels travaux indique Pascal LAUNAY.

Nous avons réussi à nous mettre d'accord au niveau de la branche, il n'y a pas de raison que nous n'y arriverions pas à notre niveau déclare Isabelle JASLET. L'idée est d'aboutir à une grille de salaire.

Nous sommes bien en deux temps, tout d'abord la classification, puis dans un second la grille de salaire souligne Pascal LAUNAY. Il faut que ça apporte pour tout le monde les éléments pour expliquer la cohérence des emplois et des rémunérations.

Cela nous apportera des mini-conventionnels et vous rassurera sur le fait que nous sommes positionnés au-dessus des minimas de la grille de branche indique Isabelle JASLET. Mais ce n'est pas ça qui va nous donner notre agilité en interne.

6. Agenda :

Rappel des futures dates des réunions du Comité Social et Économique (CSE) :

CSE-SSCT : la matinée du jeudi 6 février 2025 à 8h30.

CSE : l'après-midi du jeudi 6 février 2025 à 14h00.

CSE : la journée du vendredi 21 mars 2025 à 8h30.

CSE : la matinée du mardi 22 avril 2025 à 9h00.

CSE-SSCT : la matinée du mardi 13 mai 2025 à 8h30.

CSE : l'après-midi du mardi 13 mai 2025 à 14h00.

CSE : la matinée du mardi 17 juin 2025 à 9h00.

CSE-SSCT : la matinée du mardi 9 septembre 2025 à 8h30.

CSE : l'après-midi du mardi 9 septembre 2025 à 14h00.

CSE : la matinée du mercredi 15 octobre 2025 à 8h30.

CSE : l'après-midi du jeudi 13 novembre 2025 à 14h00.

CSE-SSCT : la matinée du jeudi 11 décembre 2025 à 8h30.

CSE : l'après-midi du lundi 15 décembre 2025 à 14h00.

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé, la séance est levée à 17h30.



Alexandre PANNETIER
Secrétaire du CSE UES CAVAC